

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de CHAMPNIERS avec la déclaration de projet n°2

OUVERTURE À L'URBANISATION RUE DES CERISIERS

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la mise en compatibilité du PLU de Champniers avec la déclaration de projet n°2, visant à **ouvrir à l'urbanisation 4,3 hectares au lieu-dit Les Tuileries, rue des Cerisiers, afin de répondre aux objectifs de logements sociaux requis par la loi SRU. En contrepartie deux secteurs seront reclassés en zone agricole à Viville, Les Champs du Pont, pour 2 ha, et dans le village de La Chignolle pour 3 100 m².**

Le dossier de mise en compatibilité du PLU de Champniers avec la déclaration de projet n°2 a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 9 août 2024.

L'enquête publique se déroulera du mardi 19 novembre 2024 à 9h00 jusqu'au jeudi 19 décembre 2024 à 12h00, soit une durée de 30,5 jours consécutifs.

Le président du Tribunal administratif de Poitiers a désigné Madame Yveline BOULOT en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Michèle AMBAUD en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême et en mairie de Champniers, également lieu de permanence.

Le dossier sera également consultable :

- sur le site internet de GrandAngoulême : <http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/enquetes-publiques-et-procedures-en-cours/>
- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Champniers, ou les adresser :

- par écrit, au siège de l'enquête publique, **à l'attention de la commissaire enquêteur** : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, service planification - enquête publique DP2 Champniers - 25 bd Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel, **à l'attention de la commissaire enquêteur** à : plu_communes@grandangouleme.fr

La commissaire enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, aux dates et heures suivantes :

Le mardi 19 novembre 2024	de 09h00 à 12h00	Mairie de Champniers
Le vendredi 06 décembre 2024	de 14h00 à 17h00	Service Planification de GrandAngoulême
		139 rue de Paris, Angoulême
Le jeudi 19 décembre 2024	de 09h00 à 12h00	Mairie de Champniers

Les contributions écrites transmises par voie postale, les contributions écrites et orales du public formalisées pendant les permanences de la commissaire enquêteur seront consultables au service planification de GrandAngoulême et les courriels reçus pendant la période de l'enquête publique sur le site internet de l'agglomération www.grandangouleme.fr

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et en mairie de Champniers, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la procédure. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Champniers et au lieu concerné par la présente procédure, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification de GrandAngoulême, au 05.86.07.70.38 ou par courriel : plu_communes@grandangouleme.fr